

# **MARCHÉ À PROCEDURE ADAPTÉE**

**Voyage en Auvergne – La Chaîne des Puys**  
**Du Mardi 9 mai 2023 au Samedi 13 mai 2023**

## *Dossier de consultation*

**Date limite de réception des offres :**

**le 10/11/2022 à 17:00**

**Procédure de consultation :**

*Marché passé selon une procédure adaptée  
en application des articles 26 II et 28 du Code des Marchés  
Publics*

## ARTICLE 1 – PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

La personne publique contractante est l'Etablissement Public Local d'Enseignement – Collège Adalbert de BOUZONVILLE, représenté par le chef d'établissement **M. Antoine VAGLI**.

Les renseignements administratifs et techniques sont à collecter auprès de de **Madame Mélissa MALICK** secrétaire de Gestion du **Collège Adalbert de BOUZONVILLE**, par téléphone au 03.87.20.15.20 ou par courriel envoyé à l'adresse [melissa.malick@ac-nancy-metz.fr](mailto:melissa.malick@ac-nancy-metz.fr)

## ARTICLE 2 – IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Société : .....

Représentée par : .....

Adresse : .....

.....

Fait une offre pour le voyage en Auvergne – La Chaîne des Puys -

*S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à livrer les services demandés au prix indiqué ci-dessous :*

### Voyage scolaire en Auvergne du 9 au 13 mai 2023

Montant HT : .....

Taux de TVA : .....

Montant TTC (en chiffres) : .....

Montant TTC (en lettres) : .....

.....

Signature de l'offre par le candidat :

A ....., le .....

Signature

## ARTICLE 3 – CAHIER DES CHARGES DU MARCHÉ

Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage concernant **51 élèves et 4 accompagnateurs** du Collège Adalbert de BOUZONVILLE à destination de la Chaîne des Puys – Auvergne.

# Voyage scolaire en Auvergne – La Chaîne des Puys Du 9 au 13 mai 2023

**Participants : 51 élèves et 4 accompagnateurs soit 55 personnes**

## PROGRAMME

### JOUR 1 : Mardi 9 mai 2023 (Bouzonville – La Chaîne des Puys)

03h30	Départ pour la Chaîne des Puys
	Petit déjeuner tiré du sac
	Déjeuner tiré du sac
12h00	<b>Avec intervenants</b> Col de Ceysat – Ascension du Puy de la Vache et regard sur le Puy de Dôme Approche des dynamismes explosifs et effusifs - Histoire des volcans
Fin d'après midi	Arrivée au centre d'hébergement et repas

### JOUR 2 : Mercredi 10 mai 2023

Journée complète	Journée sur le Massif volcanique du cantal <b>avec intervenants</b> : Rando découverte sur le plus grand volcan d'Europe secteur Col de Prat de Bouc/Plomb du Cantal (lecture de paysage, échantillonnage de roches, histoire de l'occupation humaine, faune et flore etc)
------------------	--

### JOUR 3 : Jeudi 11 mai 2023

Journée complète	Synthèse et activités physiques en pleine nature <b>avec intervenants</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Synthèse volcans et utilisation de la malle interactive Basile / Expérimentations</li><li>- Accrobranche</li></ul>
------------------	--

### JOUR 4 : Vendredi 12 mai 2023

Journée complète	Journée APPN et randonnée biodiversité <b>avec intervenants</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Défi biathlon et orientation</li><li>- Randonnée biodiversité</li></ul>
------------------	---

### JOUR 5 : Samedi 13 mai 2023

Matin	Visite de Vulcania
15h00	Retour vers Bouzonville Petit déjeuner - déjeuner et dîner fourni par le centre d'hébergement
22h30	Arrivée au Collège Adalbert

## **PRESTATIONS ATTENDUES**

### **Aller**

Départ : Mardi 9 mai 2023 du Collège Adalbert de BOUZONVILLE

### **Retour**

Arrivée : prévue le samedi 13 mai 2023 en fin de soirée au Collège Adalbert de BOUZONVILLE

## **Mode de transport**

- Transport A/R en autocar de grand tourisme avec ceintures de sécurité, sièges inclinables, DVD, toilettes et climatisation au départ de l'établissement scolaire.
- Transport couvrant l'ensemble de notre programme
- Les frais de péages et de parkings sont inclus.

## **Hébergement**

- Hébergement et frais de repas du conducteur.
- Hébergement des élèves aux environs de la Chaîne des Puys
- Hébergement des adultes
- Les taxes de séjour sont incluses.

## **Restauration**

Doivent être compris :

- Les petits déjeuner du 10 au 13 mai 2023
- Le déjeuner, dîners et boissons au centre fournis par le centre du 9 mai au soir au 13 mai au soir.

## **Activités - Encadrement**

- Toutes les réservations et les entrées des sites mentionnés au programme sont comprises
- Le prestataire se sera chargé de toutes les réservations pour les accès aux sites, ainsi que de l'achat des tickets d'entrée
- Assistance téléphonique 24h/24
- Boîte d'information vocale 24h/24
- Prévoir des intervenants sur les sorties présentes au programme nécessitant leur présence

## **Assurance annulation**

- Une garantie assistance/rapatriement/annulation individuelle et annulation groupe doit être proposée dans l'offre en incluant tous les participants

## ARTICLE 4 – FORME DU MARCHÉ

Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 26 II et 28 du Code des Marchés Publics.

## ARTICLE 5 – MODALITÉS DU MARCHÉ

Date et heure limite de remise des offres : **le 10/11/2022 à 17:00**

Délai de validité des offres : **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la limite fixée par la réception des offres.

## ARTICLE 6 – PRIX DU MARCHÉ

Les prix sont réputés prendre en compte toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations de transports de personnes ainsi que tous les frais afférents à la rémunération et à la formation du personnel, aux assurances obligatoires à la couverture du titulaire, aux autres charges annexes directement ou indirectement liées au fonctionnement du service.

Le prix du marché fera apparaître clairement le détail des prestations incluses. Les prix sont fermes.

## ARTICLE 7 – MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement de la prestation sera effectué sous la forme de trois virements administratifs sur présentation de factures : un premier acompte de 30% en janvier 2023, un deuxième acompte de 30% début mars 2023 et le solde de 40% au retour du voyage après "constatation du service fait".

Le délai de paiement ne dépassera pas trente (30) jours.

## ARTICLE 8 – PRÉSENTATION ET CONTENU DU DOSSIER

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

- Un **devis détaillé** avec programme précis du séjour et échéancier des règlements
- Le **présent document** « Document de consultation » complété et signé

## ARTICLE 9 – JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères suivants, affectés d'un coefficient de pondération :

- Prix (70 %)
- Capacité à assurer l'ensemble des prestations demandées (30 %)

## ARTICLE 10 – CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées sur la plateforme avant **le 10/11/2022 à 17:00**

## ARTICLE 11 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée :

Oui

Non

A Bouzonville, le / /

Signature